

AVIS DES SOCIÉTÉS

ETATS FINANCIERS

Compagnie d'Assurances et de Réassurances Tuniso-Européenne Vie « CARTE VIE »
Siège social : Immeuble CARTE, Entrée B Lot BC4 – Centre Urbain Nord, 1082 Tunis

La Compagnie d'Assurances et de Réassurances Tuniso-Européenne Vie « CARTE VIE » publie, ci-dessous, ses états financiers arrêtés au 31 décembre 2020 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le 27 Mai 2021. Ces états sont accompagnés des rapports général et spécial du commissaire aux comptes Mr Sofiene BEN AMIRA (CMC-DFK International).

BILAN AU 31 Décembre 2020
(Montants exprimés en Dinars Tunisiens)

ACTIF	31/12/2020			31/12/2019
	BRUT	Amort & Prov	NET	
AC1 Actifs incorporels				
AC12 Concessions, brevets, licences, marques	69 440,265	-58 716,113	10 724,152	40,724
AC13 Fonds commercial	16 399 952,084	-8 215 858,034	8 184 094,050	9 006 338,223
	16 469 392,349	-8 274 574,147	8 194 818,202	9 006 378,947
AC2 Actifs corporels d'exploitation				
AC21 Installations techniques et machines	354 300,493	-162 761,121	191 539,372	88 086,868
AC22 Autres installations, outillage et mobilier	162 432,306	-120 720,160	41 712,146	36 238,948
	516 732,799	-283 481,281	233 251,518	124 325,816
AC3 Placements				
AC31 Terrains et constructions				
AC311 Terrains et constructions d'exploitation	531 982,500	-191 746,070	340 236,430	367 189,196
AC312 Terrains et constructions hors exploitation				
AC32 Placements dans les entreprises liées et participations				
AC323 Parts dans les entreprises avec un lien de participation				
AC33 Autres placements financiers				
AC331 Actions, autres titres à revenu variable et part dans les FCP	59 397 052,241	-1 576 434,216	57 820 618,025	54 010 486,970
AC332 Obligations et autres titres à revenus fixe	70 562 000,000		70 562 000,000	63 630 000,000
AC334 Autres prêts	1 624 487,823		1 624 487,823	1 907 013,518
AC335 Dépôts auprès des établissements bancaires et financiers	114 100 000,000		114 100 000,000	72 000 000,000
	246 215 522,564	-1 768 180,286	244 447 342,278	191 914 689,684
AC4 Placements représentant les prov techniques afférentes aux c.u.c	0,000	0,000	0,000	0,000
AC5 Part des réassureurs dans les provisions techniques				
AC510 Provision pour primes non acquises				
AC520 Provision d'assurance vie				
AC530 Provision pour sinistres vie	1 292 907,103		1 292 907,103	910 218,328
AC531 Provision pour sinistres non vie				
	1 292 907,103	0,000	1 292 907,103	910 218,328
AC6 Créances				
AC61 Créances nées d'opérations d'assurance directe				
AC611 Primes acquises et non émises	2 786 354,713		2 786 354,713	3 495 068,746
AC612 Autres créances nées d'opération d'assurance directe	1 014 508,265	-298 737,795	715 770,470	548 619,532
AC62 Créances nées d'opérations de réassurance	416 645,754	-74 968,647	341 677,107	934 069,164
AC63 Autres créances				
AC631 Personnel	8 467,835		8 467,835	23 297,451
AC632 Etat, organisme de sécurité sociale, collectivités publiques	1 630 553,660		1 630 553,660	47 263,330
AC633 Débiteur divers	600 745,844		600 745,844	1 178 739,586
	6 457 276,071	-373 706,442	6 083 569,629	6 227 057,809
AC7 Autres éléments d'actif				
AC71 Avoirs en banque, CCP, chèques et caisse	5 393 467,666		5 393 467,666	6 853 950,274
AC72 Charges reportées				
AC721 frais d'acquisition reportés				
AC722 Autres charges à répartir				
	5 393 467,666	0,000	5 393 467,666	6 853 950,274
AC73 Comptes de régularisation Actif				
AC731 Intérêts et loyers acquis et non échus	4 062 459,784		4 062 459,784	4 046 007,594
AC733 Autres comptes de régularisation	348 469,290		348 469,290	651 827,096
	4 410 929,074	0,000	4 410 929,074	4 697 834,690
Total de l'actif	280 756 227,626	-10 699 942,156	270 056 285,470	219 734 455,548

BILAN AU 31 Décembre 2020
(Montants exprimés en Dinars Tunisiens)

Capitaux Propres & Passifs		31/12/2020	31/12/2019
Capitaux propres			
CP1	Capital social ou fonds équivalent	15 000 000,000	15 000 000,000
CP2	Réserves et primes liées au capital	2 148 988,573	1 934 541,690
CP4	Autres Capitaux Propres	23 549 342,700	20 569 101,700
CP5	Résultat reporté	5 984 867,715	4 603 438,814
	Total capitaux propres avant résultat de l'exercice	46 683 198,988	42 107 082,204
CP6	Résultat de l'exercice	8 710 564,696	8 561 669,901
	Total capitaux propres avant affectation	55 393 763,684	50 668 752,105
PASSIFS			
PA2	Provisions pour risques et charges	928 835,891	863 694,915
		928 836	863 695
PA3	Provisions techniques brutes		
	PA320 <i>Provision d'assurance vie</i>	183 706 580,837	138 093 673,603
	PA330 <i>Provision pour sinistres</i>	15 393 186,058	13 933 510,412
	PA340 <i>Provision pour participation aux bénéfices</i>	6 501 802,098	5 323 367,750
	PA350 <i>Provision pour égalisation & équilibrage</i>	404 009,654	1 302 454,936
	PA360 <i>Autres provisions techniques</i>		
		206 005 578,647	158 653 006,701
PA4	Provisions techniques de contrats en unités de compte	0,000	0,000
PA5	Dettes pour dépôts en espèces reçus des réassureurs	0,000	0,000
PA6	Autres dettes		
	PA61 Dettes nées d'opérations d'assurance directe	4 398 306,736	5 832 962,588
	PA62 Dettes nées d'opérations de réassurance	1 303 444,698	892 898,778
	PA63 Autres dettes		
	PA631 <i>Dépôts et cautionnements reçus</i>		
	PA632 <i>Personnel</i>	231 724,634	235 023,502
	PA633 <i>Etat, organismes de sécurité sociale, collectivités publiques</i>	789 115,678	2 119 886,172
	PA634 <i>Créditeurs divers</i>	73 791,456	77 326,301
		6 796 383,202	9 158 097,341
PA7	Autres passifs		
	PA71 Comptes de régularisation Passif		
	PA712 <i>Autres comptes de régularisation Passif</i>	931 724,046	390 904,486
		931 724,046	390 904,486
		214 662 521,786	169 065 703,443
	Total du passif	214 662 521,786	169 065 703,443
	Total des capitaux propres et passifs	270 056 285,470	219 734 455,548

**ETAT DE RESULTAT TECHNIQUE
DE L'ASSURANCE ET /OU DE LA REASSURANCE VIE
(Montants exprimés en Dinars Tunisiens)**

	2020			Opérations nettes 2019
	Opérations brutes	Cessions et/ou rétrocessions	Opérations nettes	
PRV1 Primes				
PRV11 Primes émises et acceptées	75 798 104,052	-1 553 493,222	74 244 610,830	57 843 168,409
	75 798 104,052	-1 553 493,222	74 244 610,830	57 843 168,409
PRV2 Produits de placements				
PRV21 Revenus des placements	16 222 545,624		16 222 545,624	12 074 619,785
PRV22 Produits des autres placements	269 829,352		269 829,352	135 241,343
sous total 2a	16 492 374,976	0,000	16 492 374,976	12 209 861,128
PRV23 Reprise de corrections de valeur sur placement	1 936 217,382		1 936 217,382	1 515 665,277
PRV24 Profits provenant de la réalisation des placements	434 842,128		434 842,128	38 505,185
sous total 2	18 863 434,486	0,000	18 863 434,486	13 764 031,590
PRV4 Autres Produits Techniques	0,000		0,000	0,000
CHV1 Charge de sinistres				
CHV11 Montants payés	-12 371 846,241	730 974,424	-11 640 871,817	-14 379 151,527
CHV12 Variation de la provision pour sinistres	-1 459 675,646	382 688,775	-1 076 986,871	-5 735 450,243
sous total 3	-13 831 521,887	1 113 663,199	-12 717 858,688	-20 114 601,770
CHV2 Variation des autres provisions techniques				
CHV21 Provision d'assurance vie	-45 612 907,234		-45 612 907,234	-15 329 500,670
CHV22 Autres provisions techniques	898 445,282		898 445,282	-956 815,016
CHV23 Provision sur contrats en unité de compte				
sous total 4	-44 714 461,952	0,000	-44 714 461,952	-16 286 315,686
CHV3 Participations aux bénéfices et ristournes	-1 178 434,348	0,000	-1 178 434,348	-1 404 424,509
CHV4 Frais d'exploitation				
CHV41 Frais d'acquisition	-11 335 420,411		-11 335 420,411	-13 328 777,022
CHV43 Frais d'administration	-5 826 759,041		-5 826 759,041	-5 618 384,155
CHV44 Commissions reçues des réassureurs				
sous total 5	-17 162 179,452	0,000	-17 162 179,452	-18 947 161,177
CHV5 Autres charges techniques	-166 728,919	0,000	-166 728,919	-130 063,207
CHV9 Charges de placements				
CHV91 Charges de gestion des placements, y compris les charges	-104 374,220		-104 374,220	-52 488,227
CHV92 Correction de valeur sur placements	-1 576 434,216		-1 576 434,216	-1 936 217,382
CHV93 Pertes provenant de la réalisation des placements	-3 431 690,605	-23 190,853	-3 454 881,458	-119 484,351
sous total 6	-5 112 499,041	-23 190,853	-5 135 689,894	-2 108 189,960
CHV10 Moins values non réalisées sur placements	786 208,366	0,000	786 208,366	0,000
CHV12 Produits de placements alloués, transférés à l'état de résultat non technique	-3 998 215,961	0,000	-3 998 215,961	-3 149 471,372
RTV Sous total (résultat technique de l'assurance et/ou de la réassurance vie)	9 283 705,343	-463 020,876	8 820 684,467	9 466 972,318

Etat de résultat au 31 Décembre 2020
(Montants exprimés en Dinars Tunisiens)

		2020	2019
RTV	Résultat technique de l'assurance et/ou de la réassura .+/-	8 820 684,467	9 466 972,318
	Sous total 1	8 820 684,467	9 466 972,318
PRNT2	Autres produits non techniques +	0,000	0,000
PRNT3	Produits de placements alloués, transférés à l'état de résultat non technique	3 998 215,961	3 149 471,372
CHNT3	Autres charges non techniques -	0,000	0,000
	Sous total 2	3 998 215,961	3 149 471,372
	Résultat provenant des activités ordinaires	12 818 900,429	12 616 443,690
CHNT4	Impôts sur le résultat -	-3 758 047,539	-3 734 660,069
	Résultat provenant des activités ordinaires après impôts	9 060 852,889	8 881 783,621
CHNT5	Pertes extraordinaires	-350 288,193	-320 113,720
	Résultat extraordinaire	-350 288,193	-320 113,720
	Résultat provenant des activités ordinaires après impôts	8 710 564,696	8 561 669,901
Résultat net de l'exercice		8 710 564,696	8 561 669,901

Tableau des engagements reçus et donnés au 31 Décembre 2020
(Montants exprimés en Dinars Tunisiens)

	31/12/2020	31/12/2019
Engagements reçus	0	0
Engagements donnés		
HB21 <i>Avals, cautions et garanties de crédit données envers entreprises liées</i>	0,000	0,000
HB22 <i>Titres et actifs acquis avec engagement de revente</i>	0,000	0,000
HB23 <i>Autres engagements sur titres, actifs ou revenus</i>	0,000	0,000
HB24 <i>Autres engagements donnés</i>	0,000	0,000
Valeurs reçues en nantissement des cessionnaires et des rétrocessionnaires	0	0
Valeurs remises par des organismes réassurés avec caution solidaire ou de substitution	0	0
Valeurs appartenant à des institutions de prévoyance	0	0
Autres valeurs détenues pour compte de tiers	0	0

Etat de flux de trésorerie au 31 Décembre 2020
(Montants exprimés en Dinars Tunisiens)

	Notes	2020	2019
Flux de trésorerie liés à l'exploitation			
Encaissements des primes reçues des assurés	F1	69 763 268,788	58 940 568,279
Sommes versées pour paiement des sinistres	F2	-12 371 846,241	-15 626 218,002
Commissions versées aux intermédiaires	F3	-11 522 644,816	-13 292 856,271
Sommes versées aux fournisseurs et au personnel	F4	-2 112 570,562	-1 389 354,037
Variation des espèces reçues des cessionnaires	F5	0,000	0,000
Décaissements liés à l'acquisition de placements financiers	F6	-1 446 524 495,736	-71 781 376,151
Encaissements liés à la cession de placements financiers	F7	1 394 324 673,542	45 387 463,021
Taxes sur les assurances versées au Trésor	F8	0,000	0,000
Produits financiers reçus	F9	16 208 971,767	9 072 856,325
Impôts sur les bénéfices payés	F10	-4 054 773,789	-2 916 397,991
Autres mouvements	F11	-984 813,848	-2 868 325,159
Flux de trésorerie provenant de l'exploitation		2 725 769,105	5 526 360,014
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement			
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations incorporelles et corporelles	F12	-186 251,713	-31 458,900
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations incorporelles et corporelles	F13	0,000	0,000
Décaissements provenant de l'acquisition de terrains et constructions destinés à l'exploitation	F14		
Encaissements provenant de la cession de terrains et constructions destinées à l'exploitation	F15		
Décaissements provenant de l'acquisition de placements auprès d'entreprises liées ou avec un lien de participation	F16	0,000	0,000
Encaissements provenant de la cession de placements auprès d'entreprises liées ou avec un lien de participation	F17		
Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement		-186 251,713	-31 458,900
Flux de trésorerie liés aux activités de financement			
Encaissements suite à l'émission d'actions	F18	0,000	0,000
Dividendes et autres distributions	F19	-4 000 000,000	-4 000 000,000
Encaissements provenant d'emprunts	F20	0,000	0,000
Remboursements d'emprunts	F21	0,000	0,000
Augmentations/ Diminutions des ressources spéciales	F22	0,000	0,000
Flux de trésorerie provenant des activités de financement		-4 000 000,000	-4 000 000,000
Incidence des variations de taux de change sur les liquidités ou équivalents de liquidités			
Variation de trésorerie		-1 460 482,608	1 494 901,114
Trésorerie de début d'exercice		6 853 950,274	5 359 049,160
Trésorerie de fin d'exercice		5 393 467,666	6 853 950,274

Compagnie d'Assurances et de Réassurances Tuniso-Européenne Vie
Immeuble CARTE – Lot BC4 – Centre Urbain Nord - TUNIS
Téléphone : (216) 71 184 160 – Télécopie (216) 71 184 170

NOTES AUX ETATS FINANCIERS
Exercice clos le 31 Décembre 2020

I - PRESENTATION DE L'ENTREPRISE :

La Compagnie d'Assurances et de Réassurances Tuniso – Européenne Vie (CARTE Vie) est une société anonyme dont l'objet est la pratique des opérations d'assurances et de réassurances vie. La société est régie par le code des assurances promulgué par la loi N° 92 – 24 du 09 Mars 1992, telle que complétée par la loi N° 94 – 10 du 31 Janvier 1994, la loi N° 97 – 24 du 28 Avril 1997 et la loi N° 2002 – 37 du 1er Avril 2002.

1 - Identité

Raison Sociale : Compagnie d'Assurances et de Réassurances Tuniso-Européenne Vie
Siège Social : Immeuble CARTE Lot BC4 Centre Urbain Nord Tunis (Tunisie)
Capital Social : 15 MD
Tel : 71 184 160 / Fax : 71 184 170
Identifiant Unique : 1180567V
E-mail : dprp@carte.com.tn Site web : www.carte.com.tn

2 - Conseil d'Administration

Président du Conseil : Mr Hassine DOGHRI

Administrateurs :

Hassine DOGHRI : Administrateur représentant la COFITE SICAF

Mehdi DOGHRI : Administrateur représentant la CARTE Assurances

Abderrahmen FATMI : Administrateur

Radhi Meddeb : Administrateur indépendant

Christian Huyghues Despointes : Administrateur

Roger Vander Haeghen : Administrateur

Duc Co Minh : Administrateur

3- Les clients

La société « CARTE VIE » répond aux besoins de deux catégories de clientèle : les Entreprises et les Particuliers.

Les Entreprises

La société « CARTE VIE » s'engage à instaurer une véritable relation personnalisée avec chacun de ses clients.

Les Particuliers

La société « CARTE VIE » entend aussi affirmer sa présence dans les risques de particuliers. La société « CARTE VIE » offre des garanties d'assurances de personnes, adaptées et personnalisées pour chacun. Ces contrats complètent les régimes légaux de prévoyance sociale : décès, assurance vie et retraite.

4 - Le réseau

Avec un groupe de professionnels, la société « CARTE VIE » étend son réseau de Bizerte à Zarzis avec plus de 70 agents, courtiers et banques.

II - PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES :

Les états financiers sont établis conformément et sur la base des recommandations et des principes formulés dans la norme comptable générale, les normes spécifiques du secteur des assurances et de réassurances, du manuel comptable de la compagnie et des usages et pratiques généralement admis dans le secteur.

A – PROVISIONS TECHNIQUES :

A1 : Provisions d'assurance vie :

Les provisions mathématiques : calcul informatisé contrat par contrat conformément aux notes techniques.

Provisions mathématiques de rente : calcul informatisé dossier par dossier.

Provision pour sinistres à payer : calcul informatisé contrat par contrat. Le montant de cette provision figure sur le récapitulatif établi par le département informatique à la date d'arrêt.

Provision d'égalisation : Montants provisionnés pour permettre d'égaliser les fluctuations des taux de sinistres pour les années à venir dans le cadre des opérations d'assurance de groupe contre le risque décès.

A.2. Provision pour risque d'exigibilité des engagements techniques :

Il est procédé à la date d'arrêt à l'évaluation des placements selon leur valeur de marché. La valeur de marché est déterminée séparément pour chaque catégorie de placements de même nature. La moins-value **globale** constatée par rapport à la valeur comptable nette des placements fait l'objet d'une provision pour risque d'exigibilité des engagements techniques.

B - Les régularisations :

B.1. Régularisations liées aux primes émises :

Les PANE : (Primes Acquises et Non Emise) évaluation, sur la base des contrats et avenant parvenus et des émissions intervenus entre la date de clôture et la date d'établissement des comptes.

Les Primes à Annuler : estimation statistique sur la base de l'ancienneté de l'arrière (notamment contentieux).

Parts des réassureurs dans les PANE : Le calcul est effectué en fonction du taux de cession.

Parts des réassureurs dans les primes à annuler : Le taux de cession moyen calculé est affecté aux primes à annuler.

Commissions sur les primes cédées sur PANE : Un taux moyen de commission de réassurance est déterminé à partir du rapport : commissions reçues/ primes cédées. L'application du taux moyen aux PANE permet d'estimer la commission sur PANE cédées.

Commissions à payer : Application des taux de commission donnés par la table de commissionnement aux arriérés de primes.

B.2. Régularisations liées aux placements :

Intérêts et loyers acquis et non échus : Le calcul est effectué à la comptabilité générale selon la règle du prorata temporis par référence aux contrats de locations (loyers) et aux échéanciers de remboursement (intérêts)

B.3. Autres régularisations :

Charges et produits constatés d'avance : Le calcul est effectué à la comptabilité générale selon la règle du prorata temporis

Charges à payer et produits à recevoir : Le calcul est effectué au service comptable selon la règle du prorata temporis.

C. Amortissements et autres provisions :

C.1. Amortissements : Calcul extra comptable.

C.2. Provisions pour dépréciation : Ces provisions font l'objet d'estimation à la date d'inventaire par la comptabilité générale (Provision pour dépréciation des placements, Provisions pour dépréciation des comptes de tiers, Provisions pour dépréciation des autres actifs corporels et incorporels).

III- Note sur contrats Temporaire Décès ayant fait l'objet de report d'échéance suite à la COVID-19

Le Décret-loi n° 2020-19 du 15 mai 2020, portant fixation de dispositions particulières relatives au remboursement des crédits et financements octroyés par les banques et les établissements financiers à leurs clients a prévu que les contrats d'assurances continuent de produire leurs effets tout au long de la période additionnelle due au report.

Toutefois, étant donné que ces reports apportent des changements aux tableaux d'amortissement des crédits et les garanties offertes aux banques, la constatation d'un engagement supplémentaire reste tributaire du paiement d'une prime complémentaire par les banques désirant se couvrir sur les risques additionnels et l'envoi par ces dernières des éléments des reports effectués avec la signature d'un avenant entre les parties.

VI - NOTES SUR LE BILAN :

AC1 – Actifs incorporels

Les actifs incorporels totalisent au 31/12/2020 la somme de 16 469 392,349 Dinars.

Les amortissements totalisent au 31/12/2020 la somme de 8 274 574,147 Dinars.

Le tableau des amortissements des actifs incorporels est présenté ci-après :

Désignations	Valeur brute	Amort.Ant.	Amort.2020	Total Amort.	Valeur nette
Fonds de commerce	16 399 952.084	7 393 613.861	822 244.173	8 215 858.034	8 184 094.050
Logiciels	69 440.265	57 141.941	1 574.172	58 716.113	10 724.152
Total	16 469 392.349	7 450 755.802	823 818.345	8 274 574.147	8 194 818.202

AC2 – Actifs corporels d'exploitation

Les actifs corporels totalisent au 31/12/2020 la somme de 516 732,799 Dinars.

Les amortissements totalisent au 31/12/2020 la somme de 283 481,281 Dinars.

Le tableau des amortissements des actifs corporels d'exploitation est présenté ci-après :

Désignations	Valeur brute	Amort.Ant	Amort.2020	Total Amort.	Valeur nette
Matériel de Transport	354 300.493	75 513.526	87 247.595	162 761.121	191 539.372
Matériel Informatique & Bureau	162 432.306	92 107.265	28 612.895	120 720.160	41 712.146
Total	516 732.799	167 620.791	115 860.490	283 481.281	233 251.518

AC3 – Placements

Les placements bruts totalisent au 31/12/2020 la somme de 246 215 522,564 Dinars.

Libelle	Placement Brut	Amort/Prov.	Placement Net 31/12/2020	Placement Net 31/12/2019
Placements Immobiliers	531 982.500	-191 746.070	340 236.430	367 189.196
Titres à revenus variables	59 397 052.241	-1 576 434.216	57 820 618.025	54 010 486.970
Titres à revenus fixes	186 286 487.823		186 286 487.823	137 537 013.518
Total	246 215 522.564	-1 768 180.286	244 447 342.278	191 914 689.684

Il est à noter que le tableau de variation des postes AC1, AC2 et AC3 est présenté au niveau de l'annexe 8.

AC5 – Part des réassureurs dans les provisions techniques

La part des réassureurs dans les provisions techniques au 31/12/2020 est de 1 292 907,103 Dinars.

AC6 – Créances

AC611 – Primes acquises et non émises

Les primes acquises et non émises totalisent au 31/12/2020 la somme de 2 786 354,713 Dinars.

Libelle	31/12/2020	31/12/2019
Primes acquises et non émises	2 998 060.347	3 701 057.323
Provision pour Annulation Primes	-211 705.633	-205 988.577
Total	2 786 354.713	3 495 068.746

AC612 – Autres créances nées d'opérations d'assurances directes

Les autres créances nées d'opérations d'assurances directes totalisent au 31/12/2020 la somme de 1 014 508,265 Dinars.

Libelle	31/12/2020	31/12/2019
Primes à recevoir	1 014 508.265	680 628.408
Total	1 014 508.265	680 628.408

AC63 – Autres créances

Les autres créances totalisent la somme de 2 239 767,339 Dinars au 31/12/2020.

Libellés	31/12/2020	31/12/2019
Personnel	8 467.835	23 297.451
Etat, organisme de sécurité sociale	1 630 553.660	47 263.330
Débiteurs divers	600 745.844	1 178 739.586
Total	2 239 767.339	1 249 300.367

AC7 – Autres éléments d'actif

AC71 – Avoir en banques, CCP, chèques et caisses

Le total de la trésorerie au 31/12/2020 s'élève à 5 393 467,666 Dinars.

Libelles	31/12/2020	31/12/2019
Banques	5 387 311.797	6 852 396.211
CCP	5 353.122	741.356
Caisses	802.747	812.707
Total	5 393 467.666	6 853 950.274

AC73 – Comptes de régularisation Actif

Les comptes de régularisation actifs totalisent la somme de 4 410 929,074 Dinars au 31/12/2020.

Libellés	31/12/2020	31/12/2019
Intérêts courus et non échus	4 062 459.784	4 046 007.594
Autres comptes de régularisation	348 469.290	651 827.096
Total	4 410 929.074	4 697 834.690

CP - Capitaux propres

Les mouvements sur les capitaux propres de la société se détaillent comme suit :

(En Dinars)

	01/01/2020 avant affectation	Affectations et imputations	Dividende	Augmentat ion de Capital	Résultat 2019	Variation 2020	Situation au 31/12/2020	
Capital social	15 000 000	-	-	-	-	-		
Fonds social	634 542	-	-	-	-	14 447	648 989	
Réserves liées au capital social	10 000 000	-	-	-	-	-	10 000 000	
Réserves légales	1 300 000	200 000	-	-	-	-	1 500 000	
Réserves Spécial de Réinvestissement	10 569 102	2 980 241	-	-	-	-	13 549 343	
Report à nouveau	4 603 439	1 381 429	-	-	-	-	5 984 868	
Résultat de l'exercice		-4 561 670	-4 000 000	-	8 561 670	8 710 565	8 710 565	
Total	42 107 082	-	0	-4 000 000	0	8 561 670	8 725 012	55 393 764

Le capital social de la société « CARTE Vie » est composé de 1 500 000 actions dont la valeur nominale est égale à 10 Dinars.

Actionnaires	Nombre d'actions	Part dans le capital social
CARTE ASSURANCES	1 483 150	98.88%
COFITE SICAF	5 000	0.33%
COTIF SICAR	340	0.02%
CITE	170	0.01%
Mr Hassine Doghri	10 000	0.67%
Mr Mehdi Doghri	340	0.02%
Mme Afifa Boughzou	1 000	0.07%
Total	1 500 000	100%

PA2 – Provisions pour risques et charges

Les provisions pour risques et charges totalisent au 31/12/2020 la somme de 928 836 Dinars, détaillées comme suit :

Actionnaires	31/12/2020	31/12/2019
Provision de l'indemnité de départ à la retraite	216 734	190 070
Provisions pour risques et charges*	712 102	673 625
Total	928 836	863 695

(*) Au cours de l'exercice 2020, la société « CARTE Vie » a fait l'objet d'une vérification fiscale approfondie au titre des impôts sur les sociétés, des acomptes provisionnels, de la TVA, de la retenue à la source, de la TFP, du FOPROLOS, de la TCL et du droit d'enregistrement, et ce pour l'exercice 2016.

La notification initiale des résultats de la vérification, parvenue à la compagnie le 29/12/2020, fait état d'un redressement de 3 575 930 DT pénalités de retard incluses.

La société CARTE VIE a constitué une provision pour risque de l'ordre de 700 000 DT, sur la base de l'évaluation faite par le conseiller fiscal qui tient compte des réponses à la notification de redressement envoyées aux autorités de contrôle. A la date du présent rapport, la société n'a pas encore reçu une réponse de la part de l'administration fiscale et l'impact définitif de cette situation ne peut être estimé.

PA3 – Provisions techniques brutes

Les provisions techniques brutes totalisent au 31/12/2020 la somme de 206 005 578,647 Dinars détaillées comme suit :

Libellés	31/12/2020	31/12/2019
Provisions Mathématiques	183 706 580.837	138 093 673.603
Provision pour participation aux bénéficiaires	15 393 186.058	13 933 510.412
Provisions pour sinistres à payer	6 501 802.098	5 323 367.750
Provisions d'égalisations et équilibrage	404 009.654	1 302 454.936
Total	206 005 578.647	158 653 006.701

PA61 – Dettes nées d'opérations d'assurance directe

Les dettes nées d'opérations d'assurance directe totalisent au 31/12/2020 la somme de 4 398 306,736 Dinars.

Libellés	31/12/2020	31/12/2019
Commissions à payer	991 342.321	1 256 609.112
Ristournes à payer	67 528.739	38 679.235
Primes en attente D'affectation	3 304 559.052	4 537 746.627
Comptes courants agents	34 876.624	-72.386
Total	4 398 306.736	5 832 962.588

PA62 – Dettes nées d'opérations de réassurance

Les dettes nées d'opérations de réassurances sont de 1 303 444,698 Dinars au 31/12/2020.

PA63 – Autres dettes

Les autres dettes totalisent au 31/12/2020 la somme de 1 094 631,768 Dinars.

Libellés	31/12/2020	31/12/2019
Personnel	231 724.634	235 023.502
Etat, organisme de sécurité sociale	789 115.678	2 119 886.172
Créditeurs Divers	73 791.456	77 326.301
Total	1 094 631.768	2 432 235.975

PA712– Autres comptes de régularisation Passif

Les autres comptes de régularisation passif représentent les charges à payer et totalisent au 31/12/2020 la somme de 931 724,046 Dinars.

V - NOTES SUR LES COMPTES DE RESULTAT

PRV1 Primes :

Les primes émises et acceptées nettes de réassurances s'élèvent à 74 244 610,830 Dinars au 31/12/2020 contre 57 843 168,409 Dinars au 31/12/2019.

PRV2 Produits de placements :

Les produits de placements s'élèvent à 18 863 434,486 Dinars au 31/12/2020 contre 13 764 031,590 Dinars au 31/12/2019.

CHV1 Charges de sinistres et prestations payées :

Les charges de sinistres et prestations payées nettes de réassurances totalisent la somme de 12 717 858,688 Dinars au 31/12/2020 contre 20 114 601,770 Dinars au 31/12/2019.

Libellés	31/12/2020	31/12/2019
Sinistres et prestations payées payés	11 640 871.817	14 379 151.527
Variation. Provision. RAR	1 076 986.871	5 735 450.243
Total	12 717 858.688	20 114 601.770

CHV2 Variation des autres provisions techniques :

Le poste variation des autres provisions techniques représente les variations de la provision mathématique et de la provision d'égalisation et s'élève à 44 714 461,952 Dinars au 31/12/2020 contre 16 286 315,686 Dinars au 31/12/2019.

Libellés	31/12/2020	31/12/2019
Variation provision mathématique	45 612 907.234	15 329 500.670
Variation autres provisions techniques	-898 445.282	956 815.016
Total	44 714 461.952	16 286 315.686

CHV4 Frais d'exploitation :

Les frais d'exploitation totalisent la somme de 17 162 179,452 Dinars au 31/12/2020 contre 18 947 161,177 Dinars au 31/12/2019 détaillés comme suit :

Libellés	31/12/2020	31/12/2019
Frais d'acquisition	11 335 420.411	13 328 777.022
Frais d'administration	5 826 759.041	5 618 384.155
Total	17 162 179.452	18 947 161.177

CHV9 Charges de placements :

Les charges de placements s'élèvent à 5 135 689,894 Dinars au 31/12/2020 contre 2 108 189,960 Dinars au 31/12/2019.

CHV12 Produits de placements alloués, transférés à l'état de résultat non technique :

Les produits de placements alloués, transférés à l'état de résultat non technique s'élèvent à 3 998 215,961 Dinars au 31/12/2020 contre 3 149 471,372 Dinars au 31/12/2019.

RTV Résultat technique de l'assurance et/ou de la réassurance vie :

Le résultat technique est de 8 820 684,467 Dinars au 31/12/2020 contre 9 466 972,318 Dinars au 31/12/2019.

VI - NOTES SUR L'ETAT DES FLUX DE TRESORERIE :

F 1 : Encaissements des primes reçues des assurés :

Il s'agit des encaissements des primes à recevoir et des acomptes de primes d'un montant de 69 763 268,788 Dinars.

F 2 : Sommes versées pour paiement des sinistres :

Il s'agit des décaissements pour sinistres d'un montant de 12 371 846,241 Dinars.

F 3 : Commissions versées aux intermédiaires :

Les commissions versées aux intermédiaires s'élèvent à 11 522 644,816 Dinars.

F 4 : Sommes versées aux fournisseurs et au personnel :

Les sommes versées aux fournisseurs et au personnel s'élèvent à 2 112 570,562 Dinars.

F 6 : Décaissements liés à l'acquisition de placements financiers :

Le total des décaissements pour acquisition de placements financiers est de 1 446 524 495,736 Dinars.

F 7 : Encaissements liés à la cession de placements financiers :

Le montant total provenant des cessions des placements financiers est de 1 394 324 673,542 Dinars.

F 9 : Produits financiers reçus :

- Intérêts : 15 017 421,981 Dinars

- Dividendes : 1 191 549,786 Dinars

F 12 : Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations incorporelle et corporelles :

- Matériel informatique : 12 257,600 Dinars
- Matériel de Transport : 149 800,000 Dinars
- Installations, outillage et mobilier : 24 194,113 Dinars

ANNEXE N° 8
Mouvements ayant affecté les éléments de l'actif

Désignations	Valeur brute				Amortissements et provisions								VNC
	à l'ouverture	acquisitions	cessions	à la clôture	à l'ouverture		Augmentations		Diminutions		à la clôture		Cloture
					Amortissements	Provisions	Amortissements	Provisions	Amortissements	Provisions	Amortissements	Provisions	
Actifs incorporels													
Concessions, brevets, licences, marques, logiciels	57 182,665	12 257,600		69 440,265	57 141,941		1 574,172				58 716,113		10 724,152
Fonds commercial	16 399 952,084			16 399 952,084	7 393 613,861		822 244,173				8 215 858,034		8 184 094,050
Total actifs incorporels	16 457 134,749	12 257,600	0,000	16 469 392,349	7 450 755,802	0,000	823 818,345	0,000	0,000	0,000	8 274 574,147	0,000	8 194 818,202
Actifs corporels d'exploitation													
Installations techniques et machines	204 500,493	149 800,000		354 300,493	116 413,625		46 347,496				162 761,121		191 539,372
Autres installations, outillage et mobilier	138 238,193	24 194,113		162 432,306	101 999,246		18 720,915				120 720,161		41 712,145
Total actifs corporels d'exploitation	342 738,686	173 994,113	0,000	516 732,799	218 412,871	0,000	65 068,411	0,000	0,000	0,000	283 481,282	0,000	233 251,517
Placements													
Terrains et constructions d'exploitation	531 982,500			531 982,500	164 793,304		26 952,766				191 746,070		340 236,430
Terrains et constructions d'exploitation et hors exploitation													
Autres placements financiers													
Actions, autres titres à revenu variable et part dans les FCP	55 946 704,352	24 355 495,736	20 905 147,847	59 397 052,241		1 936 217,382				359 783,166		1 576 434,216	57 820 618,025
Obligations et autres titres à revenus fixe	63 630 000,000	23 141 000,000	16 209 000,000	70 562 000,000									70 562 000,000
Autres prêts	1 907 013,518	28 000,000	310 525,695	1 624 487,823									1 624 487,823
Dépôts auprès des établissements bancaires et financiers	72 000 000,000	1 399 000 000,000	1 356 900 000,000	114 100 000,000									114 100 000,000
Placements des contrats en unité de compte													
Total placements	194 015 700,370	1 446 524 495,736	1 394 324 673,542	246 215 522,564	164 793,304	1 936 217,382	26 952,766	0,000	0,000	359 783,166	191 746,070	1 576 434,216	244 447 342,278
Total Général	210 815 573,805	1 446 710 747,449	1 394 324 673,542	263 201 647,712	7 833 961,977	1 936 217,382	915 839,522	0,000	0,000	359 783,166	8 749 801,499	1 576 434,216	252 875 411,998

ANNEXE N°9
Etat récapitulatif des placements

Désignation	Valeur Brute	Valeur Nette	Juste Valeur	Plus ou moins value latente
Placements immobiliers et placements immobiliers en cours	531 982,500	340 236,430		-191 746,070
Actions et autres titres à revenu variable autres que les parts d'OPVCM	59 397 052,241	57 820 618,025		-1 576 434,216
Parts d'OPVCM détenant uniquement des titres à revenu fixe				
Autres parts d'OPVCM				
Obligations et autres titres à revenus fixe	70 562 000,000	70 562 000,000		
Prêts hypothécaires				
Autres prêts et effets assimilés	1 624 487,823	1 624 487,823		
Dépôts auprès des entreprises cédantes				
Autres dépôts	114 100 000,000	114 100 000,000		
Actifs représentatifs de contrats en unités de comptes				
Total placements	246 215 522,564	244 447 342,278	0,000	-1 768 180,286
Dont montant de ces placements qui est admis à la représentation des provisions techniques	250 736 556,929	248 968 376,643		-1 768 180,286
Autres actifs affectables à la représentation des provisions techniques autres que les placements ou la part des réassureurs dans les provisions techniques	6 792 307,337	6 792 307,337		
TOTAL	257 528 864,266	255 760 683,980	0,000	-1 768 180,286

ANNEXE N° 10 :
Etat des règlements et des provisions pour sinistres à payer

Année d'inventaire	Exercice de survenance 2 013	Exercice de survenance 2 014
<i>Inventaire 2014</i>		
Règlements cumulés	246 528	1 446 441
Provisions pour sinistres	696 494	895 149
Total charges des sinistres	943 022	2 341 590
Primes acquises	17 166 086	16 469 688
% sinistres / primes acquises	5,49%	14,22%

Année d'inventaire	Exercice de survenance 2 013	Exercice de survenance 2 014	Exercice de survenance 2 015
<i>Inventaire 2015</i>			
Règlements cumulés	412 512	1 923 352	1 750 212
Provisions pour sinistres	706 641	1 249 944	743 043
Total charges des sinistres	1 119 153	3 173 296	2 493 255
Primes acquises	17 166 086	16 469 688	14 704 649
% sinistres / primes acquises	6,52%	19,27%	16,96%

Année d'inventaire	Exercice de survenance 2 013	Exercice de survenance 2 014	Exercice de survenance 2 015	Exercice de survenance 2 016
<i>Inventaire 2016</i>				
Règlements cumulés	44 782	455 400	2 152 321	1 198 941
Provisions pour sinistres	464 477	745 413	1 052 993	1 428 793
Total charges des sinistres	509 259	1 200 813	3 205 314	2 627 734
Primes acquises	17 166 086	16 469 688	14 704 649	18 806 701
% sinistres / primes acquises	2,97%	7,29%	21,80%	13,97%

Année d'inventaire	Exercice de survenance 2 013	Exercice de survenance 2 014	Exercice de survenance 2 015	Exercice de survenance 2 016	Exercice de survenance 2 017
Inventaire 2017					
Réglements cumulés	14 150	122 043	320 467	1 965 803	3 239 440
Provisions pour sinistres	69 330	263 353	895 259	1 086 277	1 769 151
Total charges des sinistres	83 480	385 396	1 215 726	3 052 080	5 008 592
Primes acquises	17 166 086	16 469 688	14 704 649	18 806 701	24 178 866
% sinistres / primes acquises	0,49%	2,34%	8,27%	16,23%	20,71%

Année d'inventaire	Exercice de survenance 2 013	Exercice de survenance 2 014	Exercice de survenance 2 015	Exercice de survenance 2 016	Exercice de survenance 2 017	Exercice de survenance 2 018
Inventaire 2018						
Réglements cumulés	27 150	12 248	87 576	269 565	1 735 161	2 335 682
Provisions pour sinistres	333 367	94 666	316 173	713 957	1 458 098	2 054 058
Total charges des sinistres	360 517	106 914	403 749	983 522	3 193 259	4 389 739
Primes acquises	17 166 086	16 469 688	14 704 649	18 806 701	24 178 866	31 108 603
% sinistres / primes acquises	2,10%	0,65%	2,75%	5,23%	13,21%	14,11%

Année d'inventaire	Exercice de survenance 2 013	Exercice de survenance 2 014	Exercice de survenance 2 015	Exercice de survenance 2 016	Exercice de survenance 2 017	Exercice de survenance 2 018	Exercice de survenance 2 019
Inventaire 2019							
Réglements cumulés	71 991	417	26 640	95 978	458 251	2 121 183	2 090 960
Provisions pour sinistres	210 532	28 979	233 156	415 413	1 196 228	1 695 808	1 586 259
Total charges des sinistres	282 522	29 395	259 796	511 391	1 654 480	3 816 992	3 677 219
Primes acquises	17 166 086	16 469 688	14 704 649	18 806 701	24 178 866	31 108 603	33 807 424
% sinistres / primes acquises	1,65%	0,18%	1,77%	2,72%	6,84%	12,27%	10,88%

Année d'inventaire	Exercice de survenance 2 013	Exercice de survenance 2 014	Exercice de survenance 2 015	Exercice de survenance 2 016	Exercice de survenance 2 017	Exercice de survenance 2 018	Exercice de survenance 2 019	Exercice de survenance 2 020
Inventaire 2020								
Réglements cumulés	42 389	0	5 362	6 050	74 619	400 076	1 919 986	1 353 730
Provisions pour sinistres	163 881	228	44 633	41 261	195 357	1 439 159	1 833 968	3 459 538
Total charges des sinistres	206 271	228	49 995	47 311	269 976	1 839 235	3 753 954	4 813 268
Primes acquises	17 166 086	16 469 688	14 704 649	18 806 701	24 178 866	31 108 603	33 807 424	28 253 608
% sinistres / primes acquises	1,20%	0,00%	0,34%	0,25%	1,12%	5,91%	11,10%	17,04%

**Annexe N°11 :
Ventilation des charges et des produits des placements**

	Revenus et frais financiers concernant les placements dans des entreprises liées et avec un lien de participations	Autres revenus & frais financiers	Total
Revenu des placements immobiliers			
Revenu des participations		1 566 549,786	1 566 549,786
Revenu des autres placements		15 090 837,966	15 090 837,966
Autres revenus financiers		269 829,352	269 829,352
Total produits des placements	0,000	16 927 217,104	16 927 217,104
Intérêts			
Frais externes		-104 374,220	-104 374,220
Autres frais			
Total charges des placements	0,000	-104 374,220	-104 374,220

ANNEXE 12 :
Résultat technique par catégorie d'assurance vie

Libellés	Total
Primes	75 798 104,051
Charges de prestations	-13 831 521,888
Charges des provisions d'assurance vie et autres provisions techniques	-45 892 896,299
Solde de souscription	16 073 685,865
Frais d'acquisition	-11 335 420,411
Autres charges de gestion nettes	-5 993 487,960
Charges d'acquisition et de gestion nettes	-17 328 908,371
Produits nets de placements	14 537 143,811
Solde financier	14 537 143,811
Primes cédées et/ou retrocédées	-1 553 493,222
Part des réassureurs et/ou des rétrocessionnaires dans les charges de prestations	730 974,424
Part des réassureurs et/ou des rétrocessionnaires dans les charges de provisions	382 688,775
Commissions reçues des réassureurs et/ou des rétrocessionnaires	-23 190,853
Solde de réassurance et/ou de rétrocession	-463 020,876
Résultat technique	12 818 900,428
<u>Informations complémentaires</u>	
Montant des rachats	
Intérêts techniques bruts de l'exercice	
Provisions techniques brutes à la clôture	206 005 578,647
Provisions techniques brutes à l'ouverture	135 708 297,272
A déduire	
Provisions devenues exigibles	

LA COMPAGNIE D'ASSURANCES ET DE REASSURANCES TUNISO – EUROPEENNE VIE
«ASSURANCES CARTE VIE »

RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2020

Messieurs les Actionnaires
de la société « ASSURANCES CARTE VIE »

I. Rapport sur l'audit des états financiers

1. **Opinion**

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires, nous avons effectué l'audit des états financiers de la société « ASSURANCES CARTE VIE », qui comprennent le bilan au 31 décembre 2020, ainsi que l'état des engagements hors bilan, l'état de résultat, l'état de flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

Ces états financiers font ressortir un total bilan net de 270 056 285 dinars et un résultat net de l'exercice de 8 710 565 dinars.

À notre avis, les états financiers ci-joints présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la société « ASSURANCES CARTE VIE » au 31 décembre 2020, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises.

2. **Fondement de l'opinion**

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers en Tunisie et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

3. **Observations**

Nous estimons utile d'attirer votre attention sur :

- La note III aux états financiers se rapportant à l'application des dispositions du décret-loi 2020-19 portant fixation de dispositions particulières relatives au remboursement des crédits et financements octroyés par les banques et les établissements financiers à leurs clients.
- La Note aux états financiers PA2 « Provisions pour risques et charges » se rapportant à la vérification fiscale approfondie couvrant l'exercice 2016 dont les résultats ont été notifiés le 29 Décembre 2020. La société CARTE VIE a constitué une provision pour risque sur la base de l'évaluation faite par le conseiller fiscal qui tient compte des réponses à la notification de redressement envoyées aux autorités de contrôle. A la date du présent rapport, la société n'a pas encore reçu une réponse de la part de l'administration fiscale et l'impact définitif de cette situation ne peut être estimé

Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ces points.

4. Rapport de gestion

La responsabilité du rapport de gestion incombe à la direction. Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas au rapport de gestion et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ce rapport.

En application des dispositions de l'article 266 du Code des Sociétés Commerciales, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes de la société dans le rapport de gestion par référence aux données figurant dans les états financiers.

Nos travaux consistent à lire le rapport de gestion et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport de gestion semble autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport de gestion, nous sommes tenus de signaler ce fait.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

5. Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance pour les états financiers

Le conseil d'administration est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément au système comptable des entreprises, ainsi que du contrôle interne qu'il considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la société.

6. Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit, réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la société ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par le Conseil, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par le Conseil d'Administration du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation ;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle ;
- Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes s'il y a lieu.
- Parmi les questions communiquées aux responsables de la gouvernance, nous déterminons quelles ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers de la période considérée : ce

sont les questions clés de l'audit. Nous décrivons ces questions dans notre rapport, sauf si des textes légaux ou réglementaires en empêchent la publication ou si, dans des circonstances extrêmement rares, nous déterminons que nous ne devrions pas communiquer une question dans notre rapport parce que l'on peut raisonnablement s'attendre à ce que les conséquences néfastes de la communication de cette question dépassent les avantages pour l'intérêt public.

II. Rapport relatif aux obligations légales et réglementaires

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'ordre des experts comptables de Tunisie et par les textes réglementaires en vigueur en la matière.

1. Efficacité du système de contrôle interne

En application des dispositions de l'article 3 de la 94-117 du 14 novembre 1994 portant réorganisation du marché financier, nous avons procédé à une évaluation générale portant sur l'efficacité du système de contrôle interne de la société. A ce sujet, nous rappelons que la responsabilité de la conception et de la mise en place d'un système de contrôle interne ainsi que la surveillance périodique de son efficacité et de son efficience incombe à la direction et au conseil d'administration.

Sur la base de notre examen, nous n'avons pas identifié des déficiences importantes du contrôle interne.

2. Conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières à la réglementation en vigueur

En application des dispositions de l'article 19 du décret n°2001-2728 du 20 novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications portant sur la conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières émises par la société avec la réglementation en vigueur.

La responsabilité de veiller à la conformité aux prescriptions de la réglementation en vigueur incombe à la direction.

Sur la base des diligences que nous avons estimées nécessaires de mettre en œuvre, nous n'avons pas détecté d'irrégularité liée à la conformité des comptes de la société avec la réglementation en vigueur.

Tunis, le 26 Avril 2021

P/CMC-DFK International
Sofiène BEN AMIRA

**A COMPAGNIE D'ASSURANCES ET DE REASSURANCES
TUNISO – EUROPEENNE VIE « CARTE VIE »
RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2020**

En application des dispositions des articles 200 et suivants et l'article 475 du Code des Sociétés Commerciales, nous avons l'honneur de vous informer des conventions soumises aux dispositions des dits articles.

Notre responsabilité est de nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations et de leur traduction correcte, in fine, dans les états financiers. Il ne nous appartient pas de rechercher spécifiquement et de façon étendue l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données et celles obtenues au travers de nos procédures d'audit, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et la réalisation de ces opérations en vue de leur approbation.

I- Conventions et opérations nouvellement réalisées (autres que les rémunérations des dirigeants) :

Votre Conseil d'Administration ne nous a pas informé de l'existence de conventions ou opérations nouvellement conclues au cours de l'exercice arrêté le 31 décembre 2020.

II- Conventions conclues au cours des exercices précédents et qui continuent à produire des effets au cours de l'exercice 2020, (autres que les rémunérations des dirigeants) :

1- La société « CARTE VIE » a conclu une convention de placement avec la société « CIIM ». Il s'agit d'une avance en compte courant accordé par la société « CARTE VIE » pour un montant de 1 500 000 Dinars et portant des intérêts au taux de 8,4 % l'an.

Le montant des produits constatés en 2020 s'élève à 122 379 Dinars.

2- Au 31 Décembre 2020, le compte « Entreprises liées : compte courant CARTE » affiche un solde débiteur de 71 947 Dinars. Ce compte n'est pas rémunéré.

3- La société a conclu un contrat de location avec la société mère « ASSURANCES CARTE » au titre duquel, la société « ASSURANCES CARTE VIE » paye annuellement un montant de 40 000 Dinars. Ce loyer est sujet à une augmentation de 5% chaque année. Ce contrat prend effet à partir du 09 Mai 2011, pour une période de trois années renouvelables. La charge de l'exercice 2020, est de 72 671 Dinars.

III- Obligations et engagements de la société envers les dirigeants :

La Direction Générale perçoit des rémunérations nettes pour 508 924 Dinars correspondant aux salaires et autres avantages de l'exercice 2020.

Les administrateurs perçoivent des jetons de présence pour un montant total net de 88 000 Dinars, et ce, en vertu de la décision de l'Assemblée Générale Ordinaire du 23 Juin 2020.

La rémunération du Comité Permanent d'Audit est fixée à 7 500 Dinars nets, et ce, en vertu de la décision de l'Assemblée Générale Ordinaire du 23 Juin 2020.

Par ailleurs, nos travaux n'ont pas révélé l'existence d'autres conventions rentrant dans le cadre des articles précités.

Tunis, le 26 Avril 2021

P/CMC-DFK International

Sofiène BEN AMIRA